



## Mairie de Sepmeries

143, Grand'Rue  
59269 SEPMERIES

☎ : 03.27.27.13.92

☎ : 03.27.41.18.57

✉ [commune.sepmeries@orange.fr](mailto:commune.sepmeries@orange.fr)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
Liberté – Egalité – Fraternité

2021/145

Nous, Maire de la Commune de SEPMERIES :

VU le code des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1 et L2213-1,

VU le Code de la Route et notamment les articles R et R44,

Vu la demande de Monsieur Christophe LOURS – Entreprise JEAN LEFEBVRE Lille Flandres – Agence de Lille - 4eme Avenue du Port Fluvial – CS10019 59120 LOOS afin d'effectuer un enrobé coulé à froid sur le rue des Berceaux, RD 129 - 59269 SEPMERIES

CONSIDERANT qu'il convient de prendre des mesures pour assurer la sécurité des usagers durant ces travaux à partir du Lundi 7 juin 2021 de 8 heures à 17 heures au Vendredi 9 juillet 2021.

### ARRETE

**ARTICLE 1 :** La vitesse sera limitée à 30km/h. Le stationnement sera interdit dans l'emprise du chantier pendant les horaires de travail. La circulation sera alternée manuellement du Lundi 7 juin 2021 de 8 heures à 17 heures au Vendredi 9 juillet 2021.

**ARTICLE 2 :** La mise en place de la signalisation de jour sera assurée par l'Entreprise JEAN LEFEBVRE Agence de Lille.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté sera affiché à chaque extrémité du chantier, dans le hall de la Mairie et publié.

**ARTICLE 4 :** Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Le Quesnoy ainsi que tous les agents de la Force Publique placés sous son autorité sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 5 :** Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Le Quesnoy,
- Monsieur Christophe LOURS – Entreprise JEAN LEFEBVRE Lille Flandres – 4eme Avenue du Port Fluvial – CS10019 – 59120 LOOS

Fait à SEPMERIES, 28 Mai 2021

Le Maire

  
SOSZYNSKI Thierry

